



En librairie

Après avoir imposé, en 2011, la compétitivité des entreprises comme un enjeu majeur des politiques publiques, Coe-Rexecode ouvre aujourd'hui un nouveau débat sur l'impact de la fiscalité sur la croissance.

Le recul de la compétitivité, la progression de la dette publique, les excès de prélèvements obligatoires, l'arrêt des moteurs de la croissance et la montée du chômage menacent les équilibres sociaux de notre pays. La priorité est le retour de la croissance. La fiscalité peut y contribuer.

Quelle réforme fiscale pour accélérer le retour de la croissance ?

Les principales conclusions du dossier de Coe-Rexecode

Débat du 9 avril 2014 au Conseil Economique, Social et Environnemental

La méthode

- **DISTINGUER** les effets liés au **NIVEAU** global de la fiscalité (le taux de prélèvements obligatoires) et les effets liés à la **STRUCTURE** de la fiscalité (le poids relatif des impôts et charges).

Le poids global de la fiscalité reflète un choix collectif sur la taille du secteur public. La structure de la fiscalité est, quant à elle, le moyen d'atteindre l'objectif de prélèvement global. Pour un poids total des prélèvements obligatoires donné, la structure des impôts influence aussi les comportements individuels. La structure de la fiscalité peut donc être plus ou moins favorable ou défavorable à la croissance.

- **HIERARCHISER** les prélèvements en fonction de leur **DEGRE DE « NOCIVITE »** relative sur la croissance. Tout prélèvement pèse sur l'économie, mais tous les prélèvements n'ont pas le même impact.

Plusieurs études, de l'OCDE notamment, montrent que les prélèvements qui sont relativement les moins nocifs pour la croissance sont les impôts sur la consommation et dans une moindre mesure les impôts sur les revenus des ménages.

*Les prélèvements les plus nocifs pour la croissance sont 1. ceux qui pèsent sur les **coûts de production** parce qu'ils handicapent la compétitivité, 2. les prélèvements qui pèsent sur le **rendement final du capital** parce qu'ils dissuadent l'effort d'épargne et d'investissement.*

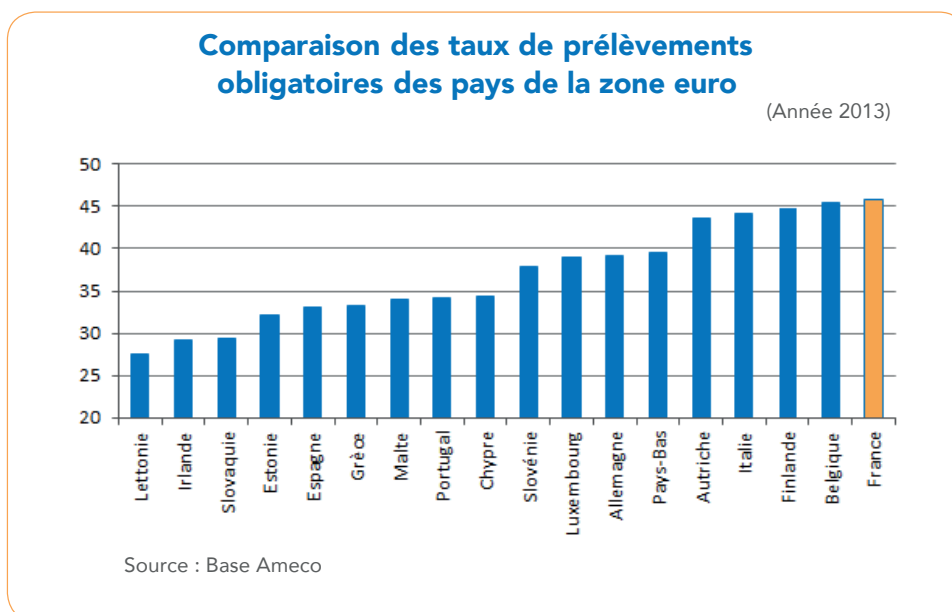
- **IDENTIFIER LES « ANOMALIES »** de la fiscalité française en comparant la France et ses partenaires et en faisant apparaître les écarts les plus significatifs par rapport aux autres pays.

*Nos comparaisons ont porté sur les centaines d'impôts de cinq pays européens. Les résultats chiffrés complets sont accessibles dans le plus grand détail sur le site www.coe-rexecode.fr à la rubrique **Etudes & Notes publiques**.*

Les anomalies de la fiscalité française

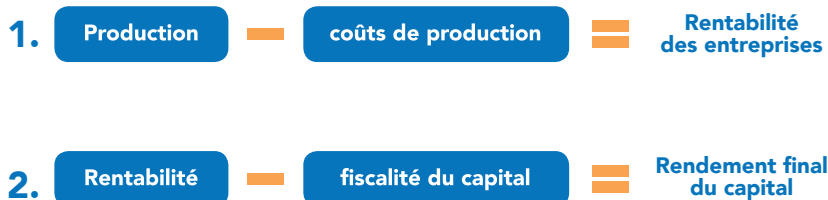
PREMIÈRE ANOMALIE : un niveau de prélèvements obligatoires très élevé

Le niveau des prélèvements obligatoires est en France parmi les plus élevés des grands pays : 45,9 % en 2013. Seul le Danemark (hors zone euro) présente actuellement un taux de prélèvements supérieur. La France est en outre avec l'Italie, un des rares pays de la zone euro dont le taux de prélèvements obligatoires est plus élevé en 2013 qu'en 2000.



De plus, **la structure** des prélèvements pèse très fortement sur les coûts de production (compétitivité) et sur l'investissement et l'innovation (fiscalité du capital).

Le schéma ci-dessous montre comment on passe de la valeur créée par la production au rendement final du capital



Les prélèvements obligatoires pèsent à deux niveaux. Une première fois entre la valeur créée par la production et la rentabilité de la production, une seconde fois entre la rentabilité de la production et le rendement final du capital pour les épargnants investisseurs.

DEUXIÈME ANOMALIE : des prélèvements qui pèsent sur les coûts de production

Ces prélèvements sont exceptionnellement élevés en France : cotisations sociales employeurs, impôts d'exploitation assis sur les salaires ou sur d'autres bases. Au total, près de 200 taxes viennent charger le compte d'exploitation des entreprises.

Les impôts qui pèsent sur le compte d'exploitation des entreprises

(en milliards d'euros)

	Montant
Achats	
Charges externes	
Charges de personnel	
Salaires	
Cotisations sociales	
Impôts et taxes	
Cotisations sociales des employeurs	235
Impôts et taxes sur la production	74
Dont : Impôts fonciers (bâti et non bâti)	11
CFE	6
CVAE	13
C3S	5
Taxe sur les salaires	12
Autres	7
p.m. : Impôts	7
Autres charges	13
Impôts sur les sociétés	46
Charges	
Résultat d'exploitation	
Résultat financier	
Résultat exceptionnel	
Résultat final	
Bénéfice	

TROISIÈME ANOMALIE : des prélèvements qui pèsent sur le revenu du capital

Les prélèvements assis sur le capital sont hors norme en France car ils cumulent des impôts, tous élevés, calculés sur le REVENU du capital et des impôts calculés sur le STOCK de capital. La France est le seul pays qui superpose des prélèvements progressifs calculés sur les revenus du capital et un impôt calculé sur le stock de capital qui grève une seconde fois le revenu. **Or tout impôt récurrent, qui revient chaque année, doit être payé à partir du revenu annuel.**

Le calcul montre que le taux marginal des impôts à payer sur le revenu du capital approche 100 % dès les tranches moyennes des barêmes (jusqu'à 125 % pour les tranches supérieures) alors que la plupart des autres pays européens sont autour de 30 %.

Le cumul des impôts à payer à partir du revenu du capital dépasse rapidement 100 %.

Exemple : à quoi conduit un effort d'épargne de 1 000 euros pour investir ?

	Taux d'impôt marginal maximum ²	Taux d'impôt tranche médiane ³
1. Revenu annuel ¹	23,00 €	23,00 €
2. Impôts générés		
Impôt calculé sur le revenu	10,35 €	6,90 €
Prélèvements sociaux	3,56 €	3,56 €
Impôt calculé sur le montant du capital	15,00 €	10,00 €
Total à payer	28,91 € Soit 125 % du revenu	20,46 € Soit 89 % du revenu

¹ Calculé sur la base du taux d'intérêt sans risque OAT à 10 ans soit 2,3%

² 45% du revenu 15,5% du revenu et 1,5% du capital, soit 125% du revenu

³ 30% du revenu, 15,5% du revenu et 1% du capital

L'écart des prélèvements obligatoires entre la France et l'Allemagne



« Nous devons aussi, nous –c'est le sens du pacte de responsabilité– harmoniser les règles fiscales, notamment pour les entreprises, entre la France et l'Allemagne ».

François Hollande - Ouverture de la conférence de presse du Président de la République au Palais de l'Élysée le 14 janvier 2014



« Ça n'a pas de sens que nous n'ayons pas les mêmes taux d'imposition avec l'Allemagne ». « L'impôt sur le bénéfice des sociétés, la TVA, des échanges d'informations, une fiscalité du patrimoine qui soit la même ».

Nicolas Sarkozy - Intervention télévisée du 27 octobre 2011

Nous comparons la structure des prélèvements obligatoires français et la structure des prélèvements obligatoires allemands. **Pour calculer les écarts, l'Allemagne est ramenée à la taille de la France.**

Les impôts sont classés du plus nocif (rouge foncé) au moins nocif (vert) pour la croissance. (Année 2012, en milliards d'euros)

	Ecart (en milliards d'euros)
Prélèvements sur les coûts de production	+ 65
Prélèvements sur le rendement final du capital	+ 37
Cotisations sociales employeurs	+ 98
Impôts sur les sociétés	- 4
Cotisations sociales des travailleurs indépendants	+19
Cotisations sociales salariales	- 47
Cotisations sociales des inactifs	- 47
Impôts (et prélèvements sociaux) sur le revenu des ménages (part du travail)	- 7
Impôts sur la consommation	+ 8
Ecart total	+ 114

Les gros écarts entre la France et l'Allemagne sont dûs aux prélèvements les plus nocifs pour la croissance : +65 milliards d'euros d'impôts sur les coûts de production en France, +37 milliards d'euros sur le rendement final du capital, +98 milliards sur les cotisations sociales employeurs.

Les prélèvements sur les revenus du travail (impôt sur le revenu, CSG et CRDS) et les prélèvements sur la consommation sont proches en France et en Allemagne.

Les recommandations de Coe-Rexecode

Une **forte baisse de la dépense publique** et une **baisse des prélèvements les plus nocifs** pour la compétitivité et l'investissement permettraient de **relancer l'offre productive** et la croissance économique.

• RECOMMANDATION N° 1

Un allègement programmé des prélèvements obligatoires

Un allègement des prélèvements obligatoires français est nécessaire pour se rapprocher de la moyenne européenne. Cela passe par une baisse effective de la dépense publique.

• RECOMMANDATION N°2

Priorité à la correction des anomalies fiscales françaises

L'allègement des prélèvements obligatoires devrait être conduit en donnant la priorité à la correction des « anomalies » françaises les plus défavorables à la croissance, à savoir les prélèvements qui pèsent sur les coûts de production (impôts et charges sociales) et les prélèvements atypiques sur la rentabilité finale du capital.

• RECOMMANDATION N°3

Compétitivité : alléger les prélèvements qui grèvent les coûts de production des entreprises

Nous avons déjà proposé dans notre ouvrage « *Compétitivité France-Allemagne : Le grand écart (Economica, 2011)* » un « recalage » du coût du travail par un allègement des cotisations sociales. Au-delà du coût du travail, c'est l'ensemble du coût de production qu'il convient de diminuer si l'on souhaite résorber l'écart avec l'Allemagne (charges sociales et impôts sur la production).

• RECOMMANDATION N°4

Investissement : corriger les anomalies qui pèsent sur le rendement final du capital

Les prélèvements qui découlent du capital pèsent sur l'incitation à investir. Or, la rentabilité des sociétés non financières est en recul et les prélèvements à payer sur les revenus de l'épargne investie dépassent rapidement 100 %. La reprise de l'investissement est bridée, voire compromise par les conditions actuelles de rentabilité et de prélèvements. Il faut corriger la fiscalité du capital afin de rendre l'investissement pour l'innovation plus attractif et de stimuler le retour d'une croissance durable.